

Métier gestionnaire de patrimoine

Par **Elo13**, le **25/05/2013** à **20:51**

Bonjour,

Etudiante en troisième année de droit, j'envisage de poursuivre mes études dans un master 1 immobilier, patrimoine et notarial, mon but étant de devenir gestionnaire de patrimoine.

Mais je ne comprends pas certains points de ce métier. Lorsqu'on est conseiller en gestion de patrimoine est-on automatiquement axé sur la finance? Ou on peut aussi s'occuper de tout ce qui est immobilier?

Je m'explique: J'aimerais donc faire de la gestion de patrimoine, mais avoir la possibilité de toucher à tout avant de me spécialiser (si spécialisation y oblige). et donc toucher à la finance certes, mais également à l'immobilier.

Pouvez vous donc me dire si c'est possible, et puis en quoi consiste exactement ce métier?

Quel est le parcours demandé?

Dans ma faculté, ils proposent un master 2 banque privé et gestion du patrimoine. Ce qui m'inquiète c'est que j'ai l'impression qu'il n'est axé que sur la finance et qu'il en oublie le coté immobilier...

Help me please!

Par **Yn**, le **27/05/2013** à **15:00**

Salut,

Le conseiller en gestion de patrimoine est chargé d'optimiser le patrimoine de ses clients. Face à la grande diversité des éléments qui constituent le patrimoine, les tâches sont très variables.

Tu toucheras globalement à trois domaines dont l'importance peut varier selon les clients :

- Droit patrimonial de la famille (régimes matrimoniaux, successions, ...)
- Droit des affaires /droit financier
- Droit immobilier (vente, fiscalité de la vente, démembrement, etc.)

Je ne peux malheureusement pas dresser une liste exhaustive tellement les domaines sont variés. Tu effectues les actes courants que font les particuliers (assurance-vie, donation, vente immobilière, déclaration ISF, déclaration d'impôts, etc.) et des montages plus complexes dans lesquels tu mélangeras le droit patrimonial de la famille, le droit des affaires, la fiscalité.

Le M2 que tu cites est un M2 qui est d'abord orienté vers le droit bancaire. Pour devenir

conseiller en gestion du patrimoine, un M2 droit gestion du patrimoine (DGP) est requis.

Les DGP sont organisés depuis peu en réseau, les sites sont très bien faits, tu auras toutes les informations à disposition.

Par **Elo13**, le **27/05/2013** à **18:04**

Bonjour,

Pour commencer je vous remercie de m'avoir répondu. Cela me rassure un peu, même beaucoup!

Ayant effectué deux stages dans deux banques, j'aime le côté financier certes, mais je ne veux pas me consacrer seulement à sa! J'ai besoin déjà du droit (ce qui est logique au vu de mon parcours) et puis d'autre chose que seulement la finance, donc ce que vous venez de me dire me rassure fortement!

Je souhaitais également savoir où exerce un gestionnaire de patrimoine?

Je souhaiterais aussi vous demander plus d'informations concernant le DGP. Je suis actuellement étudiante en Droit à Aix en Provence, et n'en ai jamais entendu parler. A quel endroits et quelle ville s'effectue ce master 2?

Si j'ai bien compris, le master que je vous ai cité à Aix n'est pas axé sur la gestion de patrimoine en sois?

Par **Yn**, le **25/06/2013** à **10:08**

Le CGP exerce une activité privée en libéral, généralement dans les grandes villes. Par contre, je ne sais pas s'il existe un titre spécial ou un monopole (comme pour les avocats ou les notaires). Il ne me semble pas, mais c'est à vérifier.

Les M2 DGP sont organisés depuis peu en réseau (système similaire aux DJCE), tu en as une dizaine en France, la sélection est assez stricte, tu trouveras toutes les infos sur les sites de ces M2.